



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1450

Approbation d'une convention de dépôt de la correspondance des frères Flandrin établie entre la Ville de Lyon-musée des beaux-arts et un descendant

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur :** Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

**SEANCE DU 27 JANVIER 2022**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 FEVRIER 2022

---

**PRESIDENT :** M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU :** M. GODINOT Sylvain

**PRESENTS :** Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :** M. MAES (pouvoir à M. VASSELIN), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme TOMIC), Mme DE MONTILLE (pouvoir à Mme CROIZIER), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

**ABSENTS NON EXCUSES :**

2022/1450 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE DEPOT DE LA  
CORRESPONDANCE DES FRERES FLANDRIN ETABLIE  
ENTRE LA VILLE DE LYON-MUSEE DES BEAUX-ARTS ET  
UN DESCENDANT (DIRECTION DES AFFAIRES  
CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 janvier 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Musée des beaux-arts de Lyon a organisé, du 19 mai au 5 septembre 2021, une exposition intitulée « Hippolyte, Paul, Auguste. Les Flandrin, artistes et frères », qui s'est attachée à mettre en lumière le travail de ces trois peintres parmi les plus importants de la scène lyonnaise au XIX<sup>ème</sup> siècle.

À la suite de cette exposition et du travail de recherche qui l'a accompagné, le musée des beaux-arts souhaite poursuivre l'étude et la mise en valeur de ces artistes.

Monsieur Jean-Louis Flandrin, descendant direct des artistes, conserve un ensemble très important de correspondance reçue ou adressée par Auguste, Hippolyte et Paul Flandrin, ainsi que par leur famille. Ce fonds transmis au fil des générations, dont peu d'équivalents existent pour cette période, constitue une ressource très précieuse et d'une grande richesse non seulement pour la connaissance de la vie et de l'œuvre des frères Flandrin, mais plus généralement de l'art du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Afin d'en assurer la préservation, Monsieur Jean-Louis Flandrin a souhaité proposer, avec l'accord et le soutien de ses enfants, de confier en dépôt cet ensemble de correspondance au musée des beaux-arts de Lyon.

La convention jointe au présent rapport formalise les conditions de ce dépôt.

Vu ladite convention ;

Oùï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

**DELIBERE**

- 1- La convention de dépôt de la correspondance des frères Flandrin établie entre la Ville de Lyon-Musée des beaux-arts et un descendant est approuvée.

- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et tous documents afférents et à l'exécuter.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET